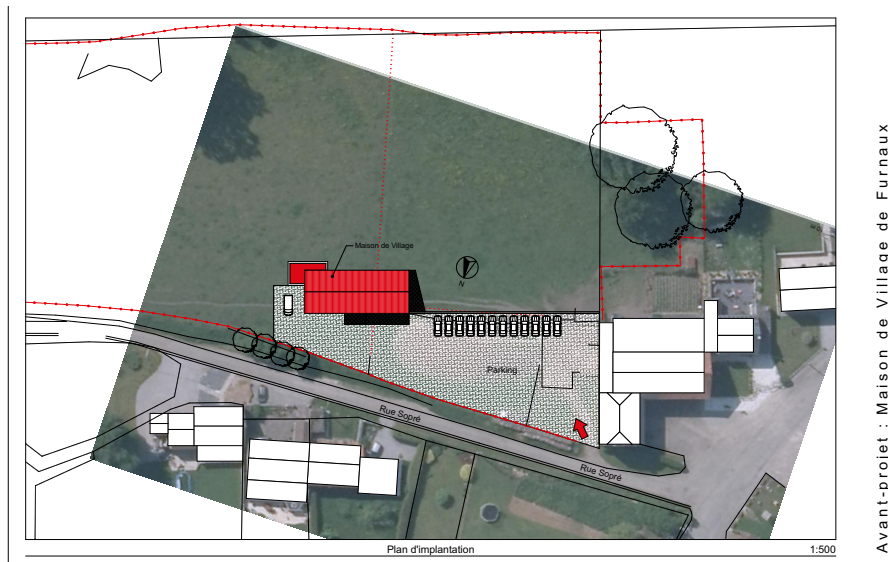


N2

PCDR Mettet 2016-2020



Construction d'une maison de village à Furnaux

Date : Décembre 2015

Priorité : Lot 1

Auteurs : Trame SCRL/INASEP

Description du projet

1. Description sommaire

Le projet consiste en la construction d'une maison de village à Furnaux. Le hameau de Furnaux compte 465 habitants, et est borné au nord par Graux, à l'est par Denée, au sud par Ermeton-sur-Biert et à l'ouest par Mettet. Le village ne dispose aujourd'hui d'aucun endroit de rencontre.

La salle se veut multifonctionnelle : réunions des associations locales, soupers des comités, petites expositions, conférences, ateliers créatifs, dons de sang, bureau de vote,... Elle sera dotée d'une salle polyvalente (100 personnes assises) munie d'un système de projection, d'une salle de réunion plus petite (20 personnes), d'une cuisine et d'un bar. Des aménagements extérieurs (terrasse, barbecue, aire de jeux,...) permettront d'augmenter la surface dédiée aux événements quand la météo le permet. La configuration de la salle siéra à l'organisation d'événements de taille moyenne, familiaux, associatifs qui se prêteront bien à une implantation au sein du bâti et limiteront les impacts négatifs sur le voisinage.

2. Objectifs poursuivis

Ce projet répond à l'enjeu n°3 « Répondre aux enjeux de la cohésion sociale » et plus particulièrement à l'objectif de développement « Renforcer la vie sociale et culturelle du territoire en favorisant la solidarité » et plus particulièrement:

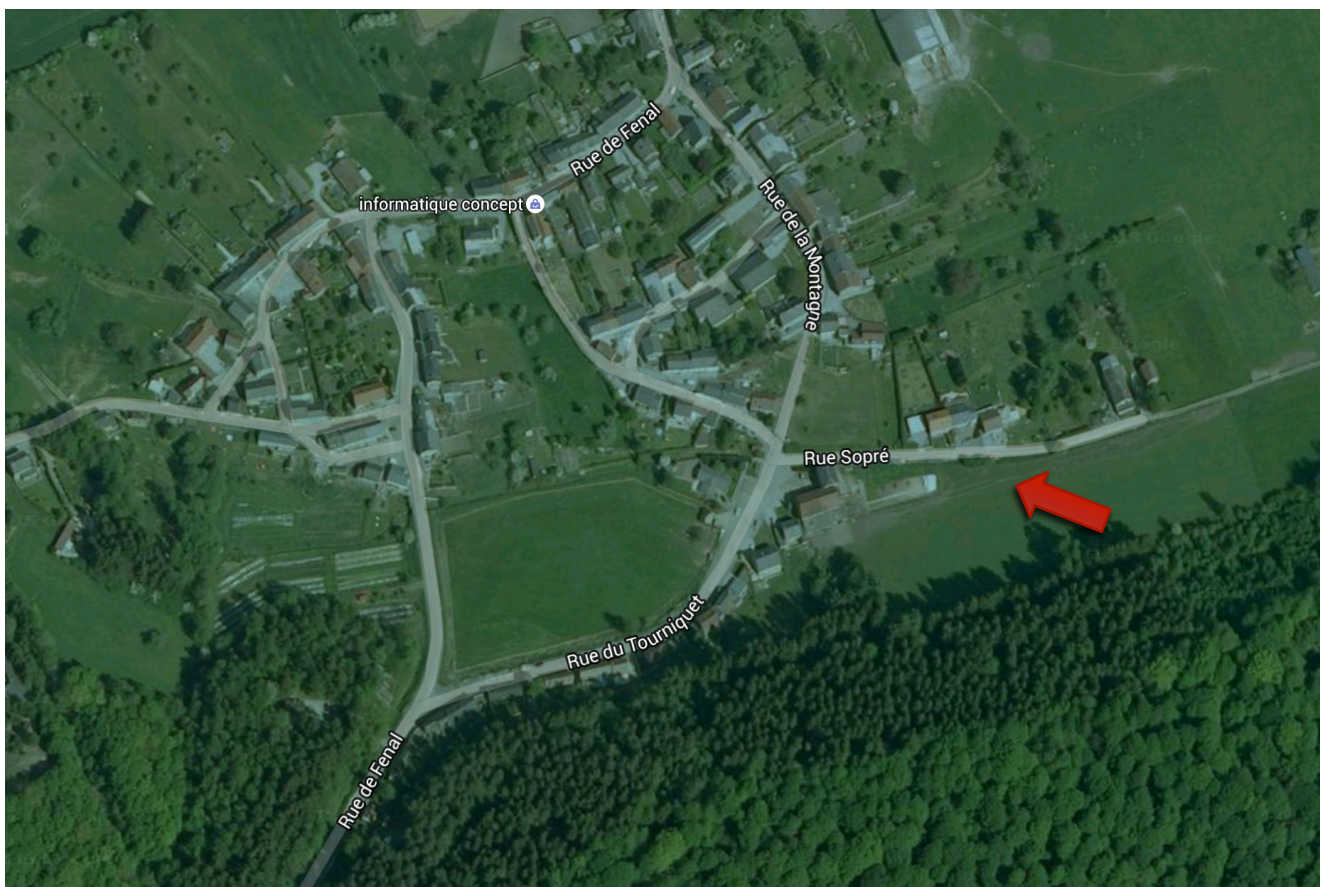
- Soutenir le tissu associatif local en termes de soutien logistique, d'infrastructures appropriées.
- Rapprocher les services, les loisirs, les activités culturelles pour les habitants qui y accèdent moins facilement.

3. Porteur du projet

La Commune de Mettet.

4. Localisation du projet

Rue Sopré, Furnaux, sur un terrain communal.



5. Eléments de mise en œuvre

Ce qui a déjà été fait :

- Groupe de travail de la CLDR.
- Identification du terrain
- Réalisation d'un avant-projet et d'une estimation financière par l'INASEP, présentation et discussion à la CLDR.

Ce qui reste à faire

- Présentation de l'avant-projet de manière large aux habitants de Furnaux et groupe de travail pour l'affiner
- Dépôt du permis d'urbanisme
- Projet d'exécution
- Lancement des marchés de travaux
- Réalisation des travaux

Contexte du projet

1. Origine de la demande

Ce projet provient des habitants de Furnaux et des associations locales (en ce compris les associations d'Ermeton-sur-Biert, village voisin, régulièrement en quête de lieux de rencontre). Il est soutenu par la commune et la CLDR, convaincues de l'intérêt de ce projet pour maintenir le dynamisme du village.

2. Justification du projet

Cette nouvelle maison de village, localisée sur un terrain communal situé rue Sopré, répond à un besoin avéré des associations locales (de Furnaux mais aussi de l'ensemble de la commune de Mettet) en lieux de rencontre conviviaux et accessibles à tous. Les salles communales et privées existantes présentent aujourd'hui un taux d'occupation élevé. Réserver une salle pour un événement culturel, familial,... est un vrai défi.

Les réunions des comités de Furnaux se font généralement chez l'un ou l'autre habitant. Le dernier endroit de rencontre, une salle privée, a fermé ses portes en 2010. Depuis, les associations (dont la dynamique Marche de la Nativité de Notre-Dame ou le comité des familles fenaloises) se replient sur Stave ou Biesmerée. C'est souvent sous un chapiteau loué que se déroulent les festivités locales.

3. Situation existante

Statut au plan de secteur	Zone d'habitat à caractère rural
Statut de propriété	Propriété communale

Recherche de moyens

1. Estimation réalisée par l'INASEP

	METRE / Estimatif							11/09/2015		
	Chantier	Maison de Village	Rue Sopré - 5641 Furnaux							
Maison de Village de Furnaux (Commune de Mettet)	Maître de l'ouvrage	Commune de Mettet	Place J. Meunier n°1 - 5640 Mettet				Tel. : 071 64 41 92			
	Auteur de projet	INASEP	Rue des Vieux n° 1b - 5100 Naninne				Tel. : 081 407 570			
Nouvelle Maison de Village de Furnaux										
		Unité	Nbr	Long.	larg/ép.	haut.	Quantité	Q. tot.	P.U.	Total
Rez-de-chaussée		m²					320	320	1.650	528.000
Terrasse		m²					100	100	150	15.000
Aménagement des abords		m²					750	750	50	37.500

Total HTVA	580.500,00 €
TVA de 21 %	121.905,00 €
Total TVAC	702.405,00 €

2. Financements

- Introduction d'une convention en Développement rural (80% sur les premiers 500.000 et 60% sur le solde)
- Fonds propres communaux

Programmation

LOT 1 : Projet à l'étude; sa construction est envisagée dans les trois ans.

Evaluation du projet

1. Eléments pris en compte pour accorder la priorité

Lors de la réflexion et de l'exercice de priorisation mené par la CLDR, le projet de Maison de village à Furnaux a été porté à la priorité 1 compte tenu de :

- L'impact fort qu'il génère sur la stratégie, apportant une solution concrète à l'objectif de cohésion sociale.
- Sa faisabilité technique, vu sa localisation sur un terrain communal et le travail d'avant-projet mené par l'INASEP à la demande de la commune. Ce travail a permis aux membres de la CLDR de poser un choix, de faire part de ses desideratas, d'apporter des éléments pour la réalisation d'une deuxième esquisse.

2. Indicateurs

- Nombre d'associations organisant leurs événements dans la salle.
- Nombre d'activités organisées.
- Nombre de participants aux activités
- Mise en place d'une structure de gestion

3. Création d'emploi

Sans objet.

Annexes

1. Esquisses réalisées par l'INASEP
2.